

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° _____ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou le, 02 JUIN 2021

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture d'un concours direct pour le recrutement de **six cent neuf (609) élèves Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique** à former à l'Ecole Normale Supérieure de Koudougou (ENS/K), pour le compte du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN) dans le centre unique de Ouagadougou, **session de 2021**.

Le nombre de postes à pourvoir est reparti conformément aux tableaux ci-dessous :

I- Enseignement Secondaire Général : 600 places

Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général selon les options suivantes :

Tableau 1 : Niveau de recrutement : DEUG II ou L2 du système LMD

N° d'ordre	Discipline	Nombre de postes à pourvoir
1	Français/Anglais	160
2	Français/Histoire-Géographie	160
3	Maths/SVT	140
4	Maths/PC	140
TOTAL		600

II. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel : 9 places

Professeurs certifiés de collèges d'enseignement technique et professionnel

Tableau 2 : Niveau de recrutement : DUT/BTS/DTS/L2/DEUG II

Disciplines	Nombres de postes
Construction Mécanique	03
Fabrication mécanique	04
Génie civil construction métallique	02
TOTAL	09

A-CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent prendre part à ce concours, les candidats des deux (02) sexes, de nationalité burkinabè, âgés de dix-huit (18) ans au moins et de trente-sept (37) ans au plus au 31 décembre 2021, titulaires du diplôme requis à la date d'ouverture du concours et remplissant les conditions d'aptitude physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi postulé.

En outre, les candidats doivent remplir les conditions d'aptitudes physique et mentale exigées pour l'exercice de l'emploi, notamment :

- avoir une acuité visuelle normale ou après correction s'il y a lieu ;
- n'être atteint ni de surdité ni de bégaiement.

Les personnes déjà intégrées dans la fonction publique ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Les personnes admises à un concours et qui sont déjà en formation dans une école de formation professionnelle depuis plus d'un (01) mois ne sont pas autorisées à prendre part à ce concours.

Tout contrevenant aux conditions de candidature s'expose à des sanctions conformément aux textes en vigueur.

I. Enseignement Secondaire Général

Sont autorisés les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-après :

Emploi	Options	Niveau de recrutement
		DEUG II ou L2 dans les filières de formation suivantes :
Professeurs certifiés de collèges d'enseignement général	Français/Anglais	Lettres modernes, linguistique ou en Anglais ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
	Français/Histoire-géographie	Lettres modernes, linguistique, Histoire ou Géographie ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
	Maths/SVT	Mathématiques ou sciences de la vie et de la terre ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
	Maths/PC	Physiques ou en Chimie ou Mathématiques ou de tout autre diplôme reconnu équivalent

II. Enseignement Secondaire Technique et Professionnel

Sont autorisés les candidats titulaires des diplômes requis selon le tableau ci-après :

Emploi	Disciplines	Diplômes
Professeurs certifiés de collègues d'enseignement technique et professionnel	Construction Mécanique	BTS/DUT/DTS en Génie mécanique ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
	Fabrication Mécanique	BTS/DUT/DTS en Génie mécanique ou de tout autre diplôme reconnu équivalent
	Génie civil construction métallique	BTS/DUT/DTS en Génie civil construction métallique ou de tout autre diplôme reconnu équivalent

B-COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont reçus exclusivement sur la plateforme e-concours d'inscription en ligne sur le site www.econcours.gov.bf du **06 juin 2021 à 00h 00mn au 15 juin 2021 à 24h 00mn.**

Les candidats seront déclarés admissibles par ordre de mérite et leur admission ne sera définitive qu'après la validation de leurs dossiers, dans la limite du nombre de postes à pourvoir

Les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers au plus tard dix (10) jours ouvrables à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité à la **Direction Générale des Examens et Concours (DGEC).**

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite revêtue d'un timbre fiscal de 200 francs CFA, adressée à Monsieur le Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale, datée et signée par le candidat et donnant son adresse exacte y compris un numéro de téléphone ;
- un extrait d'acte de naissance ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée du diplôme requis ou de son attestation, ou de l'attestation indiquant la validation du niveau L2 du système LMD ;
- une photocopie légalisée de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) en cours de validité ;
- un certificat de visite et de contre-visite revêtu d'un timbre fiscal de 300 francs CFA et datant de moins de trois (03) mois, attestant que le candidat a une acuité visuelle normale ou après correction et n'est atteint ni de surdité ni de bégaiement.

Tout dossier incomplet ou non conforme n'est pas accepté.

Toutefois, l'admission n'est définitive qu'après un contrôle approfondi.

En cas d'admission, le candidat sera invité à fournir des pièces complémentaires.

C- ADMINISTRATION DES EPREUVES

Le concours comporte deux (02) phases : une phase écrite et une phase orale.

Seuls les candidats admissibles subiront la phase orale.

1°) La phase écrite d'admissibilité se déroule selon les horaires ci-après :

- 07h30 à 11h30 : épreuve de spécialitécoef : 4
- 12h30 à 14h30 : culture généralecoef : 1

Les épreuves sont notées de 0 à 20 et toute note inférieure à 07/20 est éliminatoire.

Les candidats aux options Mathématiques/Physique-Chimie, Mathématiques/Sciences de la Vie et de la Terre, Français/Anglais, Français/Histoire-géographie et ceux aux options Histoire-Géographie et Physique-Chimie sont informés qu'ils composent dans chacune des spécialités.

2°) L'épreuve orale consiste en un entretien devant un jury.
Toute note inférieure à 10/20 aux épreuves orales est éliminatoire.

L'accès à la salle de composition est subordonné à la présentation du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè (CNIB) ayant servi à l'inscription.

Les candidats sont informés que les déclarations de perte de CNIB ne sont pas acceptées.

La durée de la formation est de **vingt-quatre (24) mois**.

Tout candidat admis qui ne se serait pas présenté à l'école de formation quinze (15) jours après la rentrée sera déclaré défaillant et remplacé par un candidat de la liste d'attente.

Les candidats admis subissent une formation à l'issue de laquelle ils sont intégrés dans la Fonction Publique en qualité de fonctionnaire.

L'appel des candidats est fixé à **06h30mn** le jour de l'administration des épreuves.

Les date et lieu du déroulement des épreuves seront précisés ultérieurement.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon